



# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date de révision 16-mai-2018

Version 4

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** PERMA SHIELD GASKET DRESSING & FLANGE SEALANT 2 FL.OZ

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 85420

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée** Produit d'étanchéité.

**Utilisations déconseillées** Aucune information disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse du fabricant

ITW Permatex  
6875 Parkland Blvd.  
Solon, OH 44139 USA

#### Également distribué par:

ITW Permatex Canada  
101-2360 Bristol Circle  
Oakville, ON Canada L6H 6M5  
Telephone: (800) 924-6994

### Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924  
International Emergency:  
00+1+ 813-248-0585  
Contract Number: MIS0003453

**Adresse e-mail** mail@permatex.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage

#### Instructions en cas d'urgence

#### Mention d'avertissement

**Danger**

Provoque une sévère irritation des yeux  
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation  
Peut provoquer une allergie cutanée  
Peut provoquer somnolence ou vertiges  
Risqué présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Liquide et vapeurs très inflammables



Aspect Bleu

État physique Liquide

Odeur Cétone

#### Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques  
Tenir au frais

#### Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin  
Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette)  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin  
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher  
En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction

#### Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

#### Autres informations

- Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

9.96% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Substance

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
acétone	67-64-1	30 - 60
4,4-Diisocyanate de diphenylméthane	101-68-8	1 - 5
Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle	5873-54-1	0.1 - 1
éthanol	64-17-5	0.1 - 1

Toute concentration indiquée en tant que plage est due à la variation du lot.

#### 4. PREMIERS SECOURS

##### Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Consulter un médecin en cas de malaise.
<b>Contact oculaire</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION :. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

##### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Voir la section 2 pour plus d'informations.

##### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note au médecin** Traiter les symptômes.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

##### Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

##### Dangers spécifiques dus au produit chimique

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme.

##### Données d'explosion

**Sensibilité aux chocs mécaniques** Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges statiques** Aucun(e).

##### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

### Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique).

**Matières incompatibles** Agents comburants forts, Bases, Agent réducteur, Amines

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
acétone 67-64-1	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 750 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 2400 mg/m <sup>3</sup> The acetone STEL does not apply to the cellulose acetate fiber industry. It is in effect for all other sectors (vacated) STEL: 1000 ppm	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m <sup>3</sup>
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane 101-68-8	TWA: 0.005 ppm	(vacated) Ceiling: 0.02 ppm regulated under Methylene bisphenyl isocyanate	IDLH: 75 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 0.020 ppm 10 min Ceiling: 0.2 mg/m <sup>3</sup> 10 min

		(vacated) Ceiling: 0.2 mg/m <sup>3</sup> regulated under Methylene bisphenyl isocyanate Ceiling: 0.02 ppm Ceiling: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup>
éthanol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 3300 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH *Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie*

**Autres informations** Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

**Contrôles techniques appropriés**

**Contrôles techniques** Douches  
Rince-oeils  
Systèmes de ventilation

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

- Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
- Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.
- Protection respiratoire** Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**État physique** Liquide  
**Aspect** Bleu  
**Odeur** Cétone  
**Seuil olfactif** Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
pH	Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible
Point / intervalle d'ébullition	54 °C / 129 °F
Point d'éclair	-18 °C / 0 °F
Taux d'évaporation	< 1
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	12.8%
Limite inférieure d'inflammabilité	2.6%
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	>1
Densité relative	1.04
Hydrosolubilité	Partiellement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible

**Remarques • Méthode**

Acétate de butyle = 1

Air = 1

<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune information disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible

**Autres informations**

<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible
<b>Masse molaire</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	<1%
<b>Densité</b>	Aucune information disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune information disponible

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité**

Stable dans les conditions normales

**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions de stockage recommandées

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

**Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles.

**Matières incompatibles**

Agents comburants forts, Bases, Agent réducteur, Amines

**Produits dangereux résultant de la décomposition**

Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NOx)  
Isocyanates

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation</b>	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Contact oculaire</b>	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmolements.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
acétone 67-64-1	= 5800 mg/kg ( Rat )	-	= 50100 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 8 h
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane 101-68-8	= 31600 mg/kg ( Rat ) = 9200 mg/kg ( Rat )	-	= 369 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
éthanol 64-17-5	= 7060 mg/kg ( Rat )	-	= 124.7 mg/L ( Rat ) 4 h

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Aucune information disponible.

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Sensibilisation** Aucune information disponible.  
**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucune information disponible.  
**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane 101-68-8	-	Group 3	-	-
éthanol 64-17-5	A3	-	Known	X

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A3 - Cancérogène pour l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'Homme

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

Connu - Cancérogène connu

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)

X - Présent

**Effets sur certains organes cibles** Système nerveux central, Yeux, Système respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 14160 mg/kg

ETAmél (voie cutanée) 665704 mg/kg

ETAmél 119.4 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard )

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**

13.4675 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

**Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

**Bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**Mobilité**

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
acétone 67-64-1	-0.24
éthanol 64-17-5	-0.32

**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination des déchets** Cette matière telle que livrée est un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261).

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis D001

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
acétone 67-64-1	Ignitable
éthanol 64-17-5	Toxic Ignitable

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

##### DOT, États-Unis

ONU/n° d'identification 1133  
 Nom d'expédition Adhésifs, Quantité limitée (LQ)  
 Classe de danger 3  
 Groupe d'emballage II  
 Numéro de guide d'intervention d'urgence 128

##### IATA

ONU/n° d'identification ID 8000  
 Nom d'expédition Bien de consommation  
 Classe de danger 9  
 Code ERG 9L

##### IMDG

ONU/n° d'identification 1133  
 Nom d'expédition Adhésifs, Quantité limitée (LQ)  
 Classe de danger 3  
 Groupe d'emballage II  
 N° d'urgence F-E, S-D

#### 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

##### Inventaires internationaux

TSCA Est conforme  
 DSL/NDSL Est conforme  
 EINECS/ELINCS Indéterminé(e)(s)  
 ENCS Indéterminé(e)(s)  
 IECSC Est conforme  
 KECL Est conforme  
 PICCS Est conforme  
 AICS (Australie) Est conforme

##### Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire  
 DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques  
 EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées  
 ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles  
 IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes  
 KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées  
 PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques  
 AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

##### Réglementations fédérales des



**États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé - 9016-87-9	1.0
4,4-Diisocyanate de diphenylméthane - 101-68-8	1.0

**Catégories de danger selon SARA**

**311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

**CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)**

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

**CERCLA**

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
acétone 67-64-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane 101-68-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

**Réglementations étatiques des États-Unis**

**Proposition californienne 65**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition californienne 65
éthanol - 64-17-5	Carcinogen Developmental

• L'éthanol est uniquement envisagé comme danger pour le développement au sens de la Proposition 65 de l'État de Californie lorsqu'il est ingéré sous forme d'une boisson alcoolique

**Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
acétone 67-64-1	X	X	X
Diisocyanate de diphenylméthane prépolymérisé 9016-87-9	X	-	-
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane 101-68-8	X	X	X
éthanol 64-17-5	X	X	X
Diisocyanate de 2,2-méthylènediphényle 2536-05-2	X	-	-

**EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette**

EPA, États-Unis, numéro Sans objet  
d'enregistrement de pesticide

**Classe de danger SIMDUT**

B2 - Liquide inflammable, D2B - Matières toxiques

**16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

<u>NFPA</u>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 3	Instabilité 0	-
<u>HMIS</u>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 3	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)

HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 16-mai-2018

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**